

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN DOCTORAT AU LIRSA (ECOLE DOCTORALE ABBE GREGOIRE), à partir du 1^{er} janvier 2017

ETAPE 1. Transmettre au directeur du laboratoire, uniquement via l'adresse e-mail lirsa.doctorat@cnam.fr, un CV détaillé ainsi qu'un projet doctoral, précisant outre la problématique de recherche, une bibliographie de référence, ainsi qu'une description claire et argumentée de la méthodologie envisagée, des résultats attendus et de leur valeur ajoutée. Indiquer le cas échéant le nom du directeur ou de la directrice de thèse ayant accepté le projet.

ETAPE 2. Si le candidat n'a pas de directeur de thèse, le directeur du laboratoire transmet le dossier de candidature à l'ensemble des membres du laboratoire habilités à diriger une thèse, et dont le champ de spécialité est en phase avec le projet.

ETAPE 3. Dans le cas d'un accord de principe donné par un directeur de thèse (qui pourra souhaiter au préalable rencontrer et/ou échanger avec le candidat afin d'améliorer la qualité du projet), le dossier est transmis à deux rapporteurs, qui statuent sur sa cohérence et sa valeur anticipée.

ETAPE 4. Le dossier finalisé (avec avis des rapporteurs) est transmis au bureau du laboratoire, qui valide ou invalide la candidature. En cas de validation, la candidature est transmise à l'école doctorale, en vue d'une inscription définitive.

Remarques :

– dans le cas où le(la) candidat(e) n'est pas titulaire d'un diplôme de master délivré par une université française, l'inscription définitive en doctorat requiert la mise en œuvre de la procédure dérogatoire en vigueur à l'école doctorale Abbé Grégoire.

– les candidats dont le projet de thèse s'inscrit dans l'axe 4 du laboratoire (évolution et analyse critique des outils du management) peuvent s'ils le souhaitent participer à un séminaire méthodologique (UE DSY223), consacré à l'exposé des pré-projets et des projets de thèse.

Notre doctorat

Le doctorat est une formation à la recherche par la recherche qui correspond à un niveau bac + 8 années d'études et s'effectue, en règle générale, en 3 ans (Article 14 de l'arrêté du 25/05/2016). Il constitue une expérience professionnelle de recherche et de réalisation de travaux scientifiques originaux, sanctionnés, après soutenance de thèse, par l'obtention du grade de docteur.

Le grade de docteur est, en principe, nécessaire pour devenir maître de conférences ou chercheur dans un établissement public. Il est également apprécié dans les métiers du conseil. La réussite à ce diplôme permet d'envisager de multiples débouchés professionnels, en particulier dans :

- l'enseignement supérieur, candidature à la qualification aux fonctions de maître de conférences en France ;
- les écoles de commerce, entrée dans le corps professoral ;
- les sociétés d'audit, d'études et de conseil, postes à responsabilité.

Conditions d'inscription

Pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche. A défaut, respecter la procédure dérogatoire en vigueur à l'école doctorale Abbé Grégoire.

L'inscription ne peut se faire qu'avec l'accord d'un directeur de thèse, du directeur du laboratoire, ainsi que du directeur de l'École doctorale. Le candidat est incité à prendre contact avec l'un des enseignants habilités à diriger des recherches (Professeurs Cnam ou enseignants-chercheurs HDR uniquement) du LIRSA, qu'il pressent comme pouvant être son directeur de thèse avant de faire une demande de candidature.

Après validation du projet et accord d'un directeur de recherche, les doctorants peuvent procéder à leur inscription administrative, de septembre à décembre.

Frais d'inscription 2017-2018

- Tarif individuel : 391 euros conformément à l'arrêté ministériel (+ 215 euros correspondant à la cotisation au régime de sécurité sociale pour les étudiants)
- Tarif entreprise (avec l'entreprise ou l'OPCA en tiers-payeur) : 5000€

Un portail dédié est accessible pour toutes les démarches administratives d'inscription : <http://www.adum.fr/>

Le parcours doctoral

La formation doctorale doit permettre, notamment, de préparer le docteur au métier de chercheur dans le secteur public, l'industrie et les services, mais plus généralement, à tout métier requérant les compétences acquises lors de la formation doctorale. L'objectif du parcours et de la formation doctorale est de s'assurer que le doctorant ait une expérience diversifiée des activités qu'il aura à assurer dans ses fonctions professionnelles futures. Les activités à valider comprennent un minimum de 140 ECTS obligatoires et un complément de 40 crédits libre, en raison de la diversité des destins professionnels.

L'école doctorale Abbé Grégoire a défini un parcours qui, outre la thèse proprement dite, comprend un certain nombre d'activités d'enseignement, de recherche, de formations qui contribuent à l'apprentissage du doctorant. L'école doctorale, aidée des laboratoires de recherche, met donc les doctorants en capacité de réaliser ces activités. Les doctorants doivent valider ces activités qui deviennent un préalable à la soutenance.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le doctorat en sciences économiques et en sciences de gestion au sein du laboratoire Lirsa, vous pouvez contacter :

Monsieur **Sonny Perseil**, correspondant doctoral du Lirsa
jean-jacques.perseil@cnam.fr, + (33) 01 40 27 26 88

Monsieur **Adrien Toreau**, secrétariat du Lirsa
adrien.toreau@cnam.fr, + (33)1 40 27 26 39

Madame **Gwladys Médélice**, chargée du suivi administratif des doctorants
à l'Ecole Doctorale Abbé Grégoire.
gwladys.medelice@lecnam.net ou suivi.doctorants@cnam.fr.